

Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et  
Pierre SERNA (dir.), *Extrême ? Identités partisans et  
stigmatisation des gauches en Europe (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>  
siècle)*

Rennes, PUR, 2012, 371 p., ISBN 978-2-7535-1799-8, 18 €.

Marc Belissa

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12715>  
ISSN : 1952-403X

**Éditeur :**

Armand Colin, Société des études robespierristes

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2013  
Pagination : 198-200  
ISBN : 978-2-200-92824-7  
ISSN : 0003-4436

**Référence électronique**

Marc Belissa, « Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et Pierre SERNA (dir.), *Extrême ? Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 371 | janvier-mars 2013, mis en ligne le 19 avril 2013, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12715>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.

Tous droits réservés

---

Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul  
PASTEUR et Pierre SERNA (dir.),  
*Extrême ? Identités partisans et  
stigmatisation des gauches en Europe  
(XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*

Rennes, PUR, 2012, 371 p., ISBN 978-2-7535-1799-8, 18 €.

Marc Belissa

---

## RÉFÉRENCE

Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et Pierre SERNA (dir.), *Extrême ? Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2012, 371 p., ISBN 978-2-7535-1799-8, 18 €.

- 1 Ce volume reprend les actes d'un colloque organisé par le GRHIS de l'Université de Rouen et l'IHRF-Paris I qui s'est tenu à Mont-Saint-Aignan et Rouen en mai 2010. Sur les vingt-cinq contributions, douze concernent la période révolutionnaire ou son historiographie.
- 2 La première partie — « Mots et Concepts » — regroupe les contributions de Philippe Georges sur l'idée « d'extrême inégalité » chez Rousseau, celle de Deborah Cohen (« Des excès du peuple aux excès des partis du peuple : continuité et transferts des représentations ») qui montrent ensuite que l'association entre la gauche et « l'extrême » chez ses adversaires résulte d'un transfert des manières antérieures de parler du peuple comme d'un « groupe social lié à excès », celle d'Alan Forrest (« Extrémisme et modération : réactions anglaises à la France révolutionnaire ») qui s'intéresse surtout au mythe de la « modération » anglaise plus qu'à « l'extrémisme » supposé des Français, enfin, la contribution de Jean-Numa Ducange qui analyse la manière dont les sociaux-

démocrates allemands, et Kautsky en particulier, stigmatisent les bolcheviks par le détour à la référence à la violence révolutionnaire en France.

- 3 Dans la deuxième partie intitulée « Groupes et mouvance », Serge Aberdam pose la question de la critique de la Constitution de 1793 par les « enragés » et celle de la stigmatisation de leur discours comme « extrémiste » par les jacobins, mais aussi celle des interprétations historiographiques postérieures. Serge Aberdam conclut en expliquant que la pétition de Jacques Roux « semble constituer un point de division originelle des identités partisans de gauche », surtout par l'ampleur des interprétations historiographiques divergentes au sein du mouvement socialiste au XX<sup>e</sup> siècle. Françoise Brunel et Jacques Guilhaumou s'intéressent ensuite à la manière dont Marx caractérise le côté gauche de la Convention. « L'extrême » s'identifie ici « au pouvoir législatif défini et revendiqué en termes de "centralité" ».
- 4 Dans la troisième partie — « Pratiques » — Haim Burstin s'intéresse au moment 1789 par le biais de l'expérience de la radicalité qui débouche sur l'entrée en « extrémisme ». « Comment se radicalise-t-on ? Quel est le ressort qui déclenche ce mécanisme ? ». Burstin étudie le processus par lequel un certain nombre d'acteurs font l'expérience de la radicalité dès les premiers jours de la Révolution qui est elle-même un événement « extrême » (et en particulier lors des journées d'octobre), tout en insistant sur la relativité du concept d'extrémisme et sur ses évolutions liées au contexte révolutionnaire. Enfin Lluís Roura pose la question du rapport entre « radicalisme » et « extrémisme » dans le premier libéralisme espagnol. À l'image de Pierre Serna, Lluís Roura assimile l'apologie de la « modération extrême » dans ce libéralisme comme une forme de « radicalité du centre », servant de stratégie politique contre les supposés « extrêmes » de gauche et de droite.
- 5 Enfin dans la troisième partie — « Représentations et discours de rejet » — quatre contributions s'intéressent surtout à la stigmatisation de la gauche comme « extrême » pendant la Révolution française. Pascal Dupuy et Rolf Reichardt tentent de faire une histoire iconographique des types politiques extrêmes jusqu'à la Commune de Paris, et en particulier de celui du sans-culotte « buveur de sang » dans la caricature et la gravure française et anglaise. Yannick Bosc pose la question de la place de Thomas Paine dans un certain nombre de récits historiographiques qui le situent comme emblématique d'un « radicalisme girondin ». Yannick Bosc montre que pendant la Révolution, Thomas Paine apparaît plutôt comme un représentant de la radicalité du droit à l'existence. En l'an III, il est accusé de défendre les positions « terroristes » et non celles des restes de la Gironde. Yannick Bosc montre que la radicalité de Thomas Paine — si cette notion historiographique est pertinente en l'espèce — réside donc « comme celle de Robespierre, dans la radicalité du droit naturel considéré comme norme sociale ». La contribution de Philippe Bourdin est consacrée à la dénonciation des extrêmes en l'an III dans le journal *Le décadair du Cantal*. Cette dénonciation est liée à la chasse aux jacobins et à l'épuration des autorités de leurs « terroristes ». Elle justifie l'assassinat des militants et l'appel à la vengeance des girondins rentrés dans la Convention. L'appel à la lutte contre les « extrêmes » n'est pas une apologie de la « modération » dans la conduite de l'épuration, mais au contraire un appel à liquider physiquement ceux qui sont stigmatisés comme « extrémistes ». Marc Deleplace s'intéresse à un épisode méconnu de l'histoire du Directoire : le serment de haine à la royauté et à l'anarchie exigé des fonctionnaires publics en l'an V. Il montre que l'apparente symétrie des haines pose problème en l'an V, alors qu'elle relève d'une configuration politique qui est celle de l'an III. Finalement, le

serment adopté le 23 thermidor de l'an VII en pleine poussée néojacobine fait disparaître l'anarchie dont les néojacobins montrent que la stigmatisation vise la République et non le gouvernement révolutionnaire.

- 6 Toutes ces contributions se heurtent au même problème méthodologique, à savoir la pertinence analytique des concepts d'extrême et de radicalité. Cette difficulté n'a pas échappé aux quatre directeurs de la publication, Michel Biard, Bernard Gainot, Paul Pasteur et Pierre Serna qui, dès l'introduction, se posent la question de la difficile définition des termes « extrême » ou « extrémisme ». Les deux termes ont-ils un sens politique en dehors des contextes très précis de leur utilisation ? Avant même la Révolution, le terme « extrême » est associé selon les auteurs à trois idées : une connotation dépréciative, une référence antithétique à un « centre » ou à un « milieu », et enfin le lien avec la violence. Pourtant, comme on le sait, les termes « d'extrême-gauche » ou « d'extrême-droite » n'ont pas cours pendant la Révolution. Faut-il alors remplacer « l'extrémisme » par le « radicalisme » ? Mais pas plus que le premier, le second terme n'est très présent dans le lexique des discours révolutionnaires (en France du moins). Les directeurs de la publication tentent néanmoins de définir le « radicalisme » comme un rapport particulier à l'histoire : « La négation de la tradition, l'abolition du délai entre la décision et le passage à l'acte, mais aussi le rejet de toute médiation, et notamment de la médiation parlementaire, ce qui fonde une tradition durable d'action "directe" qui n'est pas particulièrement reliée à un camp ou un autre ». Le radical « aurait ainsi tendance à "brûler les étapes" et le trait dominant de son comportement, qui le fait basculer dans l'extrémisme, serait alors son "impatience", la violence n'étant qu'une sorte de dommage collatéral du changement de régime dans l'action » (p. 10).
- 7 Cet essai de définition pose sans doute plus de questions qu'il n'en résout. À qui peut-elle s'appliquer dans la Révolution ? Le rejet de la « tradition » (mais laquelle ?) n'est pas forcément un trait « d'extrémisme ». Il est même, selon les contre-révolutionnaires comme Burke, partagé par tous les révolutionnaires. « L'abolition du délai entre la décision et le passage à l'acte » renverrait-elle à la catégorie de « l'enthousiasme », utilisée notamment en l'an III pour dénigrer l'action politique du peuple en l'an II ? Le « radicalisme » serait-il alors seulement tout ce à quoi s'opposent les fondateurs du « règne des propriétaires » de Boissy d'Anglas ? Quant au « refus de la médiation, et notamment de la médiation parlementaire », il est aussi problématique. Quelles sont les forces politiques qui, dans la Révolution, refusent l'idée de médiation par le gouvernement représentatif ou celle du pouvoir législatif comme représentation de la souveraineté ? Pas ceux que l'on a coutume de désigner comme des « radicaux » ou des « extrémistes » (selon les moments : les « patriotes avancés », le « mouvement populaire », les « enragés », etc.) qui veulent au contraire une véritable médiation législative quand ils exigent que les assemblées élues fassent entrer dans la loi leurs revendications « légitimes ». L'expression « action directe » fait-elle référence au concept de « démocratie directe » dont on sait qu'il n'est guère pertinent, du moins en référence au mouvement populaire sous la Révolution ou renvoie-t-il à l'idée que l'exercice de la souveraineté ne se limite pas à l'élection des représentants ? Si c'est le cas, le « radicalisme » renvoie alors à la quasi-totalité des révolutionnaires du côté gauche et par la suite à tous ceux qui estiment légitime l'exercice de la souveraineté populaire par le peuple...
- 8 Ces difficultés de définition se retrouvent, on l'a vu, dans la plupart des communications qui hésitent parfois à utiliser les termes « d'extrême » ou « d'extrémisme » comme

catégorie analytique ou qui passent parfois de la catégorie de « l'extrémisme » à celle de « radicalisme » sans transition. Et si finalement la stigmatisation de la radicalité ou de l'extrémisme de gauche n'était qu'une stratégie discursive de ceux qui se revendiquent comme les tenants d'une modération ou d'un « centre » ? En effet, le seul point commun à toutes les caractérisations d'extrémisme semble être celui du stigmaté et du rejet mis en avant par une grande partie des contributions présentées dans ce volume dont les choix posent nombre de questions historiques et méthodologiques.